

ABONNEMENTS

Table with subscription rates for various regions: France, Foreign, etc.

REDACTION ET ADMINISTRATION

ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES

Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal

AUJOURD'HUI,

Nous commençons

la publication de

La CHARMEUSE d'ENFANTS

Guerre à la Guerre

Hier, une soixantaine de délégués des Syndicats ouvriers de France...

À la gare Saint-Lazare où ils se sont embarqués, nul représentant du Gouvernement n'est venu les saluer...

Le sentiment de la grande mission qu'ils vont remplir suffisait assez à occuper leur esprit.

On ne peut pas dire que les honneurs et les tenaient pas davantage à être remarqués.

Le sentiment de la grande mission qu'ils vont remplir suffisait assez à occuper leur esprit.

Mais, au fait, quel mobile poussant à amener ces hommes à sortir de leurs habitudes...

Vont-ils participer à quelque congrès international de métiers, discuter de salaires, d'heures de travail ?

Non. Ils vont proclamer à la face du monde, de concert avec les prolétaires anglais...

Déjà une pareille affirmation avait été jetée à la face des gouvernants des deux pays...

C'était au mois d'octobre 1900, à la Bourse du Travail de Paris que s'affirma, pour la première fois, l'Union pacifique des ouvriers anglais et français.

« Frères, — écrivent en suite de cet élan de fraternité internationale... »

« Les ouvriers anglais aux ouvriers français, — frères, nous nous souviendrons longtemps du 28 octobre 1900, car ce jour-là, les travailleurs de France et ceux de Grande-Bretagne ont inauguré une Union pacifique. Ils ont déclaré que les deux peuples n'ont pas de causes pour se quereller et que tous les différends qui pourraient surgir entre nos gouvernants respectifs devront être aplaisés par l'arbitrage et non par la force brutale... »

Et cette lettre débordante du plus noble des enthousiasmes se terminait ainsi :

« Nous exprimons l'espoir ardent que, vous représentants de Paris ainsi que les représentants des provinces, vous nous ferez l'honneur de nous rendre notre visite pendant l'année prochaine. L'époque sera opportune : le commencement d'un nouveau siècle offrira aux travailleurs des deux nations l'occasion de proclamer au monde entier que, pour eux, le jour des conquêtes est passé et que l'ère de la Fraternité et de la Paix a commencé, qu'enfin la solidarité des peuples n'est plus une utopie mais un fait accompli... »

C'est pour répondre à cette invitation, c'est pour réaliser ce programme que les délégués de la France ouvrière sont partis pour Londres.

Il n'est pas mission plus haute, ni tâche plus élevée.

Et combien cette manifestation des

prolétaires en faveur de la paix, fait mieux ressortir par la simplicité même de ses préliminaires, la force de la Haye où se réunirent, on s'en souvient, de graves diplomates tout chamarrés, dûment parcheminés, qui disputèrent longuement, rédigèrent de mémoire, mais ne surent ni arrêter l'infâme guerre du Transvaal, ni prévoir les atrocités de Chine !

Ce n'est pas des gouvernants ou de leurs mandataires ; ce n'est pas des dirigeants que nous viendra la paix bienfaisante, la paix nécessaire. Ce sont les travailleurs, seuls, qui la donneront au monde, non seulement parce qu'ils ont en eux la foi qui défie les canons, la foi dans les destinées de l'humanité, mais parce qu'ils comprennent instinctivement que le fleau de la guerre est le plus redoutable obstacle à la Révolution libératrice !

Certes, nous n'attendons point de la manifestation d'aujourd'hui la suppression des armées permanentes. Mais nous disons que le spectacle des prolétaires anglais et français unis pour proclamer leur commune horreur de la guerre est un enseignement et une leçon qui auront un retentissement considérable et un effet utile.

C'est dans ces sentiments que nous saluons les délégués de Londres en ajoutant le vœu que l'Union pacifique s'affirme bientôt non plus par la liaison de deux peuples, mais par une manifestation qui comprendra les représentants de tous les pays.

G. SIAUVE-EVAUSY.

LIRE DEMAIN "A BOULETS ROUGES" par PAUL-LOUIS

Le nouveau juge de paix nommé récemment à Lens n'était pas homme à souffrir plus longtemps les errements de ces rouffes de grands chiens.

Ilomba comme un pavé dans la mare aux huissiers et signala immédiatement au Parquet les voix que nos lecteurs connaissent, de façon tellement énergique que toute la machine judiciaire s'ébranla du coup, que le Garde des Sceaux lui-même s'emut et qu'après informations il n'hésita pas à féliciter son courageux subordonné.

Il n'y a pas à dire : — nous vivons dans un siècle où il faut un véritable courage pour dénoncer les escrocs de haut vol du monde de la basoche et de la chicanerie.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

parfois même du cœur, les conseils amicaux, les encouragements et vous obtiendrez des transformations surprenantes, des améliorations satisfaisantes.

Il est sans exemple qu'on se réveille sans motif qu'on se réveille à 20 ans sans raison sérieuse, quand on est sain d'esprit.

Le supplie de Mme Marnet à qui nous adressons nos sentiments de condoléance les plus sincères nous est parvenu hier.

Et nous nous révoltons à l'écouter ! Qu'on nous laisse tranquilles avec la réputation que nous avons acquise sur le marché de la vie de nos fils quand nous les donnons au pays.

Toutes les mères de France, dans un sublime accès d'indignation, demandent au ministre de la guerre, d'ordonner une enquête, non pas flétrir, mais empêcher, de continuer les plus sinistres causes des suicides de nos petits soldats.

Et si des actes se nous rassurent pas, nous démentirons persuadés qu'en envoyant nos fils à la caserne, nous les expédions à la mort, au suicide !

UNE MERE.

AU PAYS NOIR Vautour et Cie

Il y a deux ans le Parquet de Béthune s'occupait sérieusement des plaintes qui lui étaient transmises journellement contre certains huissiers de l'arrondissement coupables d'abus inqualifiables dans la taxation des frais de justice et notamment des frais de saisie-arrest de salaires ouvriers.

Mais les huissiers-vautours sont gens influents, et beaucoup de ces oiseaux de proie surtout dans notre pays où les prébendes sont grasses pour la basoche, étaient alliés, appuyés et protégés à des hommes politiques influents qui étouffaient le scandale.

L'enquête sombra dans l'océan des cartons verts, et les chacals de la chicanerie, après une platonique référence du Procureur purent recommencer leurs exactions.

Le nouveau juge de paix nommé récemment à Lens n'était pas homme à souffrir plus longtemps les errements de ces rouffes de grands chiens.

Ilomba comme un pavé dans la mare aux huissiers et signala immédiatement au Parquet les voix que nos lecteurs connaissent, de façon tellement énergique que toute la machine judiciaire s'ébranla du coup, que le Garde des Sceaux lui-même s'emut et qu'après informations il n'hésita pas à féliciter son courageux subordonné.

Il n'y a pas à dire : — nous vivons dans un siècle où il faut un véritable courage pour dénoncer les escrocs de haut vol du monde de la basoche et de la chicanerie.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

Le scandale fut énorme. Il n'a pas été encore complètement dévoilé, et l'avenir nous réserve d'étranges surprises.

riverai jamais à rembourser un centime à ses créanciers.

Même canton. Ouvrier C. A. de Carvin pour une retenue de 75 fr. 25 en collocation au même M. Liégeois 54 fr. 70; resté à distribuer 20 fr. 55. (Un des créanciers de C. touchait pour cette répartition 7 centimes, un autre 50 centimes.)

Même canton. Ouvrier D. Fl., d'Hénin-Liétard. Somme saisie : 22 fr. 85. Frais de répartition pour M. Liégeois 60 fr. 90, déficit 38 fr. 05.

Ainsi non seulement D. n'avait pas été un sou de sa dette, mais encore il devait 38 fr. 05 en plus à M. Liégeois après cette première répartition.

Je reprendrai sous peu la publication de certains documents de ce genre. On ne reniera jamais assez cette boue. En attendant je ne serais pas fâché que M. Monts permit au juge de paix de Lens de laisser un moment les huissiers tranquilles et de mettre le nez dans les papiers des greffiers de justice de paix de la région.

Cela révélerait de scandaleux vols au préjudice des travailleurs.

INVASION NOIRE

Albert est une charmante petite ville de la Somme qui a l'honneur — ou le malheur — de posséder Notre-Dame appelée de Brebrières, où les dévots vont en pèlerinage et une église qui abrite celle N.-D.

Or l'église va être pourvue, paraît-il, de nouvelles et incommodes orgues.

Ca va bien pour ceux qui aiment entendre chanter le vent !

Mais croquez-vous qu'à l'occasion de l'inauguration de ces orgues, laquelle se fera, demain, lundi, une véritable armée d'outsiders envahira la ville à faire frémir !

Il y aura, ce jour-là, dix-huit cents curés ou vicaires et cinquante-huit milliers, plus ou moins évêques, dans la cité qu'arrose l'Ancre !

Une question : est-ce à propos d'orgues seulement que tous ces gens-là se réunissent ?

C'est à faire réfléchir !

Une question : est-ce à propos d'orgues seulement que tous ces gens-là se réunissent ?

C'est à faire réfléchir !

Une question : est-ce à propos d'orgues seulement que tous ces gens-là se réunissent ?

C'est à faire réfléchir !

Une question : est-ce à propos d'orgues seulement que tous ces gens-là se réunissent ?

C'est à faire réfléchir !

Une question : est-ce à propos d'orgues seulement que tous ces gens-là se réunissent ?

C'est à faire réfléchir !

Une question : est-ce à propos d'orgues seulement que tous ces gens-là se réunissent ?

C'est à faire réfléchir !

Une question : est-ce à propos d'orgues seulement que tous ces gens-là se réunissent ?

C'est à faire réfléchir !

M. LASIES. — Il en est que vous devriez lire ! M. CAILLAUX. — Inutile de dire que dans la circonstance citée par M. Lasies, je suis persuadé que les employés de la région ont fait leur devoir.

M. LASIES. — Comment, vous appelez faire son devoir arrêter deux heures dix minutes les gens sur les grands chemins, mais il n'y a que les malfaiteurs qui font ça.

LE MINISTRE. — Je donne un démenti à vos paroles.

M. LASIES. — Je demande la parole pour un fait personnel nous révoquant car plus tard, monsieur le ministre. (Bruit.)

Nous verrons quels sont ceux qui protègent les fraudeurs et ceux qui vous ont excités. (Exclamations.)

LE PRESIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre.

M. LASIES. — C'est moi que vous rappelez à l'ordre ? J'exige la parole pour un fait personnel. (Bruit.)

LE PRESIDENT. — Je vous rappelle à l'ordre avec insistance au procès-verbal.

M. LASIES. — Comment, monsieur le ministre, vous devriez rappeler à l'ordre. C'est un peu fort ! (Cris. Trouble.)

LE PRESIDENT. — À force de sonner, finit par rétablir le calme.

NOUVEL INCIDENT

Sur la demande du ministre, l'article 1er est réservé. On passe à l'article 2.

M. BINDER. — Nous ne sommes pas en nombre, il faudrait faire venir le ministre de la justice. (Bruit.)

LE PRESIDENT. — De pareilles observations sont absolument déplacées. Je vous rappelle à l'ordre.

M. BINDER. — Nous ne sommes pas en nombre. (Bruit à gauche.)

M. LASIES. — Vous n'avez pas le droit de mettre des bâtons dans les roues. (Bruit.)

LE PRESIDENT. — Vous auriez dû faire votre observation avant le vote. L'article est voté.

M. BINDER. — Je demande la parole pour un amendement tendant à réduire de moitié le rapport au règlement. (Bruit à gauche.)

LE PRESIDENT. — Vous ne pouvez pas avoir la parole en ce moment. Je ne comprends pas vos allées et venues. (Bruit.)

M. BINDER. — Je n'ai fait que demander l'application du règlement en demandant au bureau de constater que la Chambre n'est pas en nombre.

Le bureau consulté est unanime à déclarer que la Chambre n'est pas en nombre.

Voilà à gauche. Nous demandons qu'une seconde séance ait lieu dans dix minutes.

La Chambre, consultée, décide de tenir une autre séance dans dix minutes.

La séance est levée faute de députés. Voilà qui ne prouve pas en faveur du zèle de nos honorables.

DEUXIEME SEANCE

La seconde séance s'ouvre à 3 heures 55 sous la présidence de M. COCHERY.

L'article 9 est mis aux voix. Après pointage, il est adopté par 259 voix contre 229.

OBSTRUCTION REACTIONNAIRE

Pour se venger de cet échec, les réactionnaires mettent tout en œuvre pour obstruer la discussion.

Injures, chahut, outrages, tout leur est bon pour arriver à leur fin. Ils trouvent, pour les seconds dans leur œuvre d'obstruction, un faux républicain, que le renégat Rochefort qualifie même de « socialiste » le riche entrepreneur Ferrand.

Le renvoi de la discussion est forcément prononcé. Au milieu d'une acclamation des réactionnaires de la droite, à bout de souffle et de plaisanteries de réactionnaires en goguette, le RAPPORT n'est demandé qu'une séance soit tenue ce soir ou lundi au plus tard.

Il supplie la Chambre, appuyé par M. CAILLAUX, de ne pas renvoyer une discussion qui intéresse tant de citoyens.

La séance de lundi est adoptée et l'on se sépare à sept heures.

SÉNAT

Paris, 15 juin. — La séance s'ouvre à 2 h. 15 sous la présidence de M. FALLIERES.

Les Associations

Le Sénat passe à la discussion des articles du projet de loi relatif au contrat d'association.

L'article 1er, ainsi conçu, est mis aux voix : « L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes se réunissent en commun pour une œuvre permanente, leurs connaissances et leur activité, dans un but autre que de partager les bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit, applicables aux contrats et obligations. »

M. DE CHAMAILLARD demande de remplacer ce texte par le suivant : « Tous les Français ont le droit de former des associations dont le but n'est pas contraire aux lois pénales. »

Cet amendement, repoussé par la commission, est rejeté par 192 voix contre 34.

L'article 1er est adopté.

L'article 2

On passe à l'article 2, ainsi conçu : « Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont constituées aux dispositions de l'article 3. »

M. RAMBAUD propose d'ajouter à ce texte l'amendement suivant qui vise particulièrement, dit-il, les associations internationales ouvrières et à « pour but de parer au péril collectiviste : »

« Toute association, composée en partie de étrangers ou de ceux qui ont la direction territoriale de plusieurs associations, toutes les personnes fixes à l'étranger ou celles à des étrangers, est soumise à la formalité d'une déclaration préalable. »

Cette déclaration comprendra les noms, âge, nationalité, profession et domicile de tous les membres et de toutes les associations affiliées. Le sénateur congréganiste demande le renvoi de son amendement antisocialiste à la Commission.

M. VALLE, rapporteur, combat cet amendement.

M. VALLECK-ROUSSEAU dit qu'il est impossible d'imposer aux étrangers en France un régime spécial.

Toutes les fois qu'il y aura danger, l'Etat interviendra.

L'article 12 donne les garanties nécessaires. Aucune association, même exclusivement française, ne pourra empêcher aux pouvoirs publics de quelle commettra une infraction aux lois.

Faire une loi draconienne exclusivement contre toutes les associations contenant des étrangers serait aller au delà de ce qui est juste et de ce qui est nécessaire.

M. Rambaud a dit que le syndicat international à Marseille était constitué en violation de la loi de 1884 ; c'est un erreur. Quant au droit de grève, il n'est pas contraire à la loi de 1884 ; c'est un droit de grève. Quant à la loi de 1884, c'est un droit de grève. Quant à la loi de 1884, c'est un droit de grève.

La Charmeuse d'Enfants

GRAND ROMAN INEDIT

Une haine vieille d'un siècle

PREMIERE PARTIE

I L'ARRIVEE DE LA PARISIENNE

En remontant le cours de la Sèvre-Nantaise, on arrive à Clisson, dominé par ses hautes tours en ruines et les majestueux débris du château d'Olivier, détruit pendant la Révolution, alors qu'il appartenait par héritage à la famille des ducs de Villefort. C'est au treizième siècle, au retour d'une croisade, que le fameux donjon fut construit, sur la rive même de la Sèvre, à la jonction de cette rivière avec la Maine. Les ruines, témoins d'un formidable passé, semblent vouloir commander encore à la Vendée verte et boisée coupée par des haies du Bocage, et parmi les murailles noires, énormes, immenses, dont le dur granit porte la trace du canon, la maison moderne des Villefort s'élevait toute égarée, toute blanche par le contraste, pareille à un sourire au milieu de ces rappels d'un autre âge et de ces querelles tragiques des siècles disparus.

Le 10 novembre 1893, le train de Nantes, qui arrive à Clisson à cinq heures sept, ne déposa à la gare qu'une seule voyageuse, tout enveloppée d'un long manteau dont le capuchon était rabattu sur sa tête. La production était un être jeune et fort, contre lequel elle se débattait et qui menaçait de l'emporter dans un tourbillon.

— Ma foi, tant pis, dit-elle en riant... je serai mouillée, voilà tout. — Le paysan se retourna vers elle et cria quelque chose, mais cela se perdit dans ses hurlements du vent. Et il fit la route silencieuse.

Le chemin montait, en pente très dure, rocailleuse. Ils avaient pris au plus court, à travers ces haies épaisses, hautes de trois ou quatre mètres qui ont valu à ce pays son joli nom de Bocage et que les guerres de Vendée ont rendues tristement populaires. Les sous-bois de ces cailloux faisaient dévier la pluie qui dansait sur la brouette. L'homme alors s'arrêta, la remonta en équilibre et reparti. Il était trempé jusqu'aux os. Elle aussi. La motte dans le chemin creux dura un quart d'heure.

— Nous n'arriverons jamais à dit la douce voix avec découragement. — Excusez, nous y sommes. Regardez !... Et le paysan dit : « Ne vous découragez pas. Elle essaya de voir, de distinguer autour d'elle. Impossible. Une nuit d'encens. — Où est le château de Villefort ? — Là, vous le touchez... Etendez le bras, c'est la grille d'entrée. — Et les ruines ? Et le donjon ? Il montra vaguement quelque chose dans la nuit. — Là ! Et puis, là !... Des pierres, des murailles, il y en a partout. Ne vous découragez pas. Demain, il fera jour. Je m'en vais sonner pour qu'on vienne... Il tira sur un anneau. Une cloche retentit bruyamment. Ils attendirent. Cinq minutes se passèrent sans qu'il y eût de nouveau et cinq autres minutes se passèrent encore. La grille se rouvrit. L'homme plié en deux, poussa sa brouette en jurant contre la tempête, et la jeune femme se précipita vers lui, contre lequel elle se débattait et qui menaçait de l'emporter dans un tourbillon.

se redoubla. L'homme plié en deux, poussa sa brouette en jurant contre la tempête, et la jeune femme se précipita vers lui, contre lequel elle se débattait et qui menaçait de l'emporter dans un tourbillon.

— Ma foi, tant pis, dit-elle en riant... je serai mouillée, voilà tout. — Le paysan se retourna vers elle et cria quelque chose, mais cela se perdit dans ses hurlements du vent. Et il fit la route silencieuse.

Le chemin montait, en pente très dure, rocailleuse. Ils avaient pris au plus court, à travers ces haies épaisses, hautes de trois ou quatre mètres qui ont valu à ce pays son joli nom de Bocage et que les guerres de Vendée ont rendues tristement populaires. Les sous-bois de ces cailloux faisaient dévier la pluie qui dansait sur la brouette. L'homme alors s'arrêta, la remonta en équilibre et reparti. Il était trempé jusqu'aux os. Elle aussi. La motte dans le chemin creux dura un quart d'heure.

— Nous n'arriverons jamais à dit la douce voix avec découragement. — Excusez, nous y sommes. Regardez !... Et le paysan dit : « Ne vous découragez pas. Elle essaya de voir, de distinguer autour d'elle. Impossible. Une nuit d'encens. — Où est le château de Villefort ? — Là, vous le touchez... Etendez le bras, c'est la grille d'entrée. — Et les ruines ? Et le donjon ? Il montra vaguement quelque chose dans la nuit. — Là ! Et puis, là !... Des pierres, des murailles, il y en a partout. Ne vous découragez pas. Demain, il fera jour. Je m'en vais sonner pour qu'on vienne... Il tira sur un anneau. Une cloche retentit bruyamment. Ils attendirent. Cinq minutes se passèrent sans qu'il y eût de nouveau et cinq autres minutes se passèrent encore. La grille se rouvrit. L'homme plié en deux, poussa sa brouette en jurant contre la tempête, et la jeune femme se précipita vers lui, contre lequel elle se débattait et qui menaçait de l'emporter dans un tourbillon.

— Ma foi, tant pis, dit-elle en riant... je serai mouillée, voilà tout. — Le paysan se retourna vers elle et cria quelque chose, mais cela se perdit dans ses hurlements du vent. Et il fit la route silencieuse.

Le chemin montait, en pente très dure, rocailleuse. Ils avaient pris au plus court, à travers ces haies épaisses, hautes de trois ou quatre mètres qui ont valu à ce pays son joli nom de Bocage et que les guerres de Vendée ont rendues tristement populaires. Les sous-bois de ces cailloux faisaient dévier la pluie qui dansait sur la brouette. L'homme alors s'arrêta, la remonta en équilibre et reparti. Il était trempé jusqu'aux os. Elle aussi. La motte dans le chemin creux dura un quart d'heure.

— Nous n'arriverons jamais à dit la douce voix avec découragement. — Excusez, nous y sommes. Regardez !... Et le paysan dit : « Ne vous découragez pas. Elle essaya de voir, de distinguer autour d'elle. Impossible. Une nuit d'encens. — Où est le château de Villefort ? — Là, vous le touchez... Etendez le bras, c'est la grille d'entrée. — Et les ruines ? Et